



Dépêche No. 756 | 10 janvier 2024

La violence domestique est une affaire privée et non criminelle pour la majorité des Congolais

Dépêche No. 756 d'Afrobarometer | Etanislav Ngodi

Résumé

En matière d'égalité entre les genres en Afrique, les violences sexistes demeurent au cœur des préoccupations des citoyens. En République du Congo, il est difficile de réfuter l'ampleur que prend ce problème ces derniers temps (Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, 2018). Les faits relatés quotidiennement par les médias et documentés par les organisations de la société civile confirment l'envergure des violences basées sur le genre (VBG). En 2019, jusqu'à 1.123 cas ont été enregistrés dans le pays. Ce chiffre avait été dépassé en 2020, atteignant 1.153 cas pendant les neuf premiers mois de l'année (Oko, 2022), en plus de beaucoup de cas qui ne sont jamais signalés aux autorités compétentes (Banque Mondiale, 2022 ; Palermo, Bleck, & Peterman, 2014).

Pour freiner l'élan de ce fléau, le Congo s'est doté d'unités de prise en charge des victimes, et des numéros verts ont été mis à disposition de la population pour recueillir les plaintes pour VBG conformément à sa stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Une campagne de vulgarisation de la loi pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, notamment « la loi Mouébara », a été lancée pour sensibiliser les Congolais sur le phénomène (Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, 2023 ; Douniama, 2022).

Cette dépêche rend compte d'un module d'enquête spécial inclus dans le questionnaire d'Afrobarometer Round 9 (2021/2023) pour explorer les expériences et les perceptions des Congolais sur les violences basées sur le genre.

D'après les résultats, les Congolais placent la violence sexuelle au second rang des plus importants défis liés à l'égalité entre les genres auxquels leur gouvernement et leur société doivent s'attaquer.

Au même temps, la majorité des répondants justifient qu'un homme utilise la force physique pour discipliner sa femme et considèrent que la violence conjugale est une affaire privée à résoudre au sein de la famille plutôt qu'une affaire criminelle.

En outre, plus des trois quarts des Congolais pensent qu'il est probable que les victimes de VBG qui osent porter plainte soient critiquées, harcelées ou humiliées par d'autres membres de la communauté, et moins de la moitié d'entre eux considèrent probable que la police prenne au sérieux de telles plaintes.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2023)

couvrent 39 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer en République du Congo, conduite par l'Association Avenir NEPAD Congo, s'est entretenue avec 1.200 adultes congolais entre le 20 juin et le 17 juillet 2023. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%.

Résultats clés

- Les Congolais considèrent la violence basée sur le genre (VBG) comme le second problème le plus important lié aux droits des femmes auquel leur gouvernement et leur société doivent s'attaquer.
- Trois répondants sur 10 (31%) déclarent que la VBG est « assez courante » ou « très courante » dans leur communauté.
- Près de quatre Congolais sur 10 (38%) déclarent qu'il n'est « jamais » justifié qu'un homme recoure à la force physique pour discipliner sa femme, mais 61% le considèrent « parfois » ou « toujours » justifié.
- Environ six répondants sur 10 (58%) considèrent la violence conjugale comme une affaire privée à résoudre au sein de la famille.
- Plus des trois quarts (77%) des citoyens disent qu'il est « assez probable » ou « très probable » que les victimes de VBG soient critiquées, harcelées ou humiliées par d'autres membres de la communauté lorsqu'elles portent plainte.
 - La probabilité que la police prenne au sérieux les plaintes pour VBG divise l'opinion congolaise (47% probable vs. 52% pas probable).
- Les Congolais ne s'accordent pas pour apprécier les performances de leur gouvernement dans la promotion de l'égalité entre les genres (53% bonne vs. 47% mauvaise), mais sont majoritaires (61%) à réclamer des efforts supplémentaires de la part des gouvernants à ce sujet.

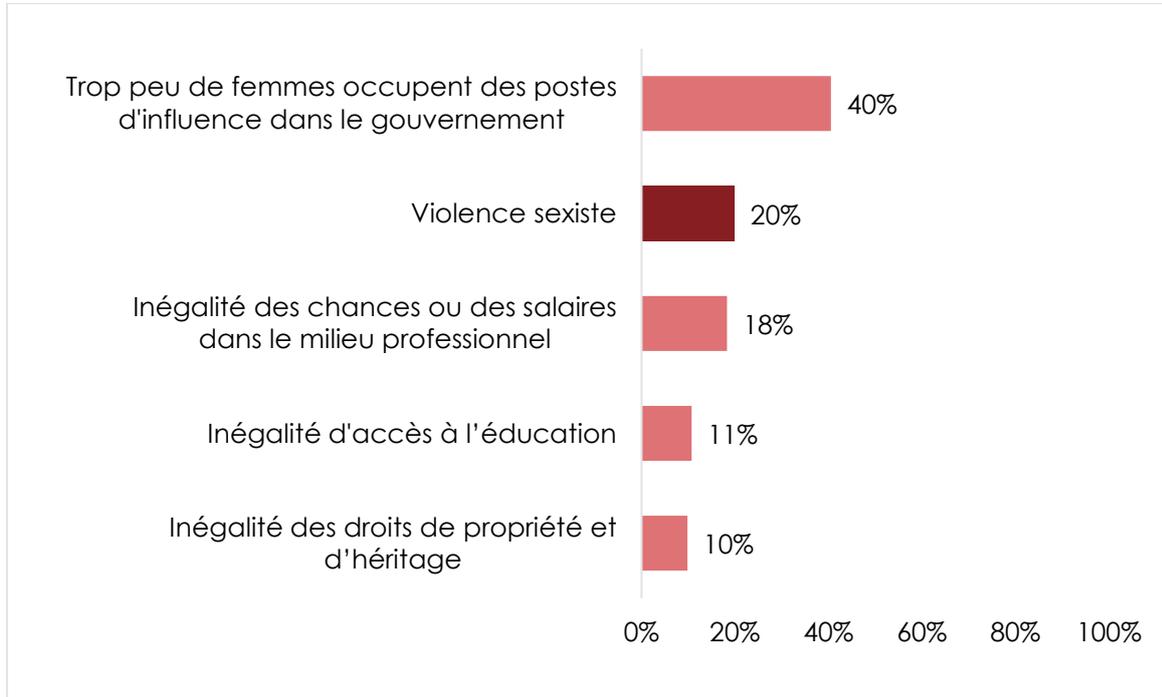
Perception sur les violences basées sur le genre

Les Congolais considèrent la violence sexiste comme le second problème le plus important lié aux droits des femmes auquel leur gouvernement et leur société doivent s'attaquer. La VBG est citée par 20% des répondants, derrière l'insuffisance de femmes à des postes d'influence dans le gouvernement (40%) (Figure 1).

Même si la majorité (69%) des Congolais estiment que l'usage de la violence par les hommes contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté n'est pas courante, beaucoup perçoivent « assez couramment » (20%) ou « très couramment » (11%) ce type de violence (Figure 2).

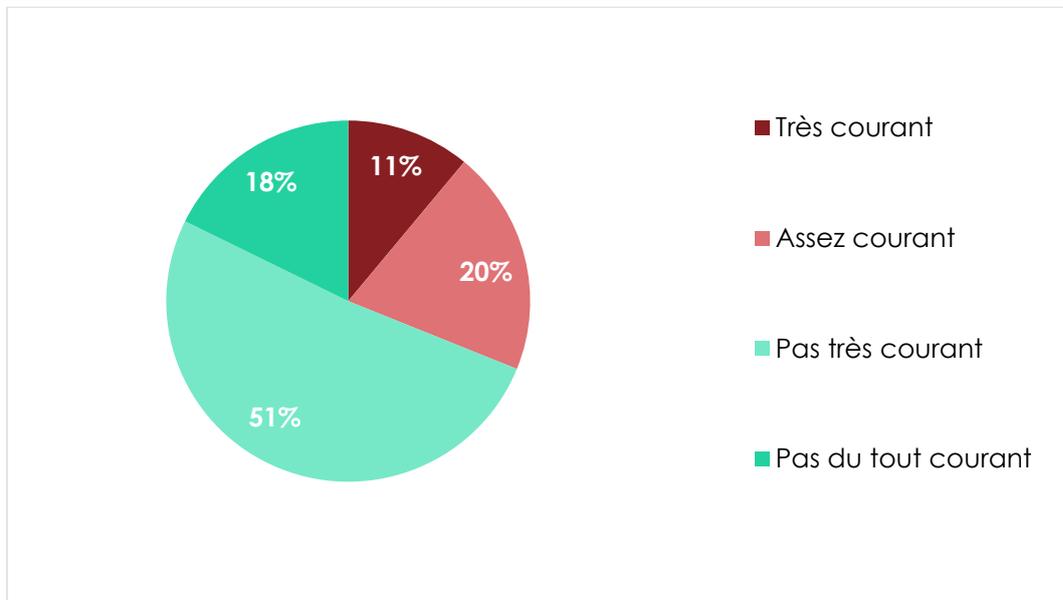
La perception que les VBG sont courantes est plus répandue en ville (35%) que dans les villages (23%) (Figure 3).

Figure 1 : Plus importants défis liés aux droits des femmes | Congo-Brazzaville | 2023



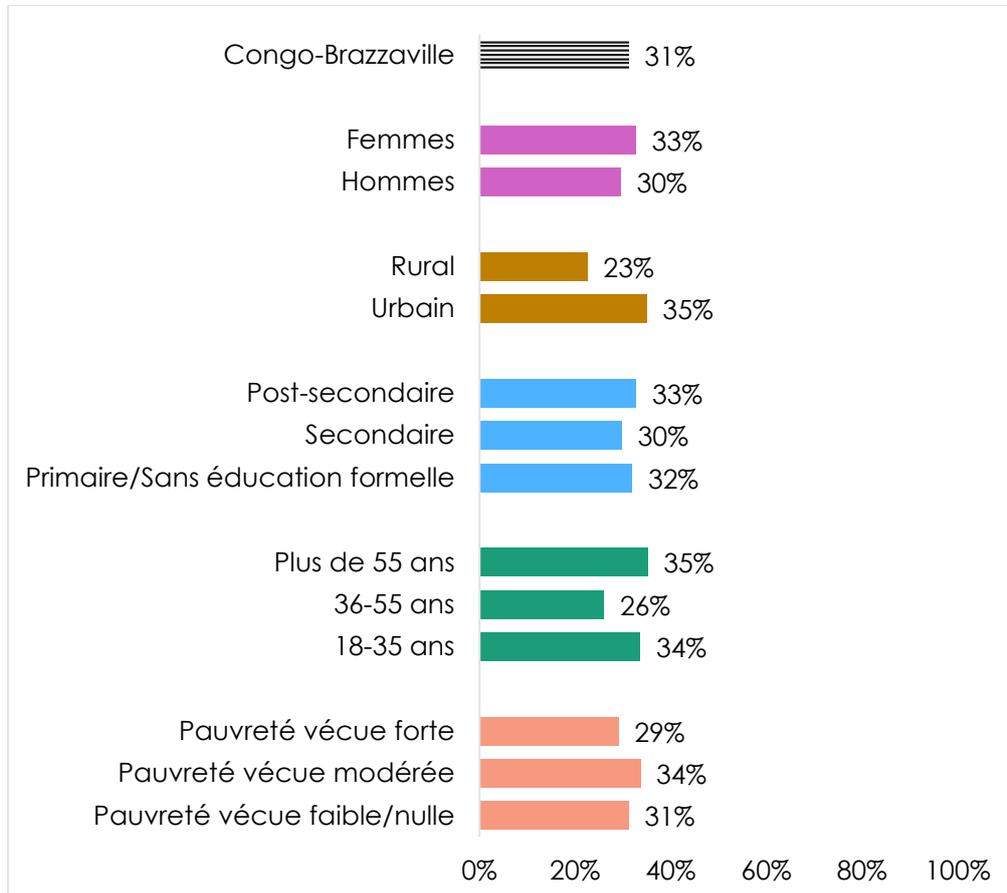
Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

Figure 2 : Fréquence de violence sur les femmes | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ?

Figure 3 : Perception que les VBG sont courantes | par groupe démographique
 | Congo-Brazzaville | 2023



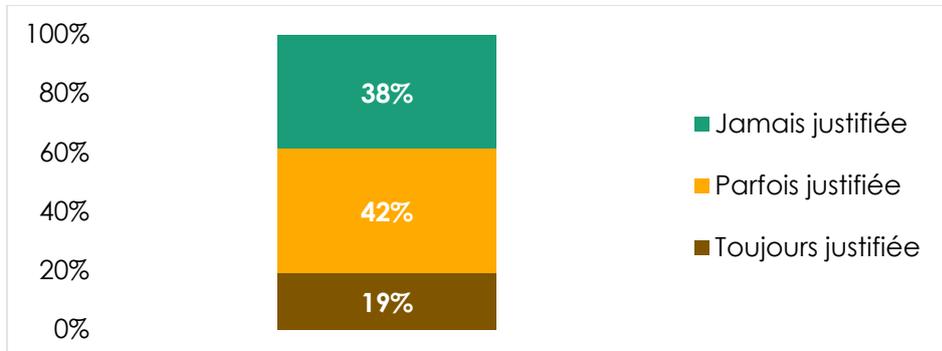
Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la communauté ? (% qui disent « assez courant » ou « très courant »)

Bien que les Congolais pensent que les violences sexistes ne soient pas courantes dans leur communauté, la majorité (61%) parmi eux justifie le fait qu'un homme use de la force physique sur sa femme (Figure 4).

Les hommes (68%) et les personnes moins âgées (61%-64%) sont plus susceptibles de penser qu'il est justifié pour un homme de discipliner sa femme avec la force physique que les femmes (55%) et les plus âgés (58%) (Figure 5). L'opinion qu'il est légitime pour les hommes de recourir à la violence contre les femmes augmente avec le niveau de pauvreté vécue¹ et le niveau d'éducation des répondants, allant de 51% des plus nantis à 64% des plus économiquement défavorisés, et de 56% des moins instruits à 65% des plus instruits.

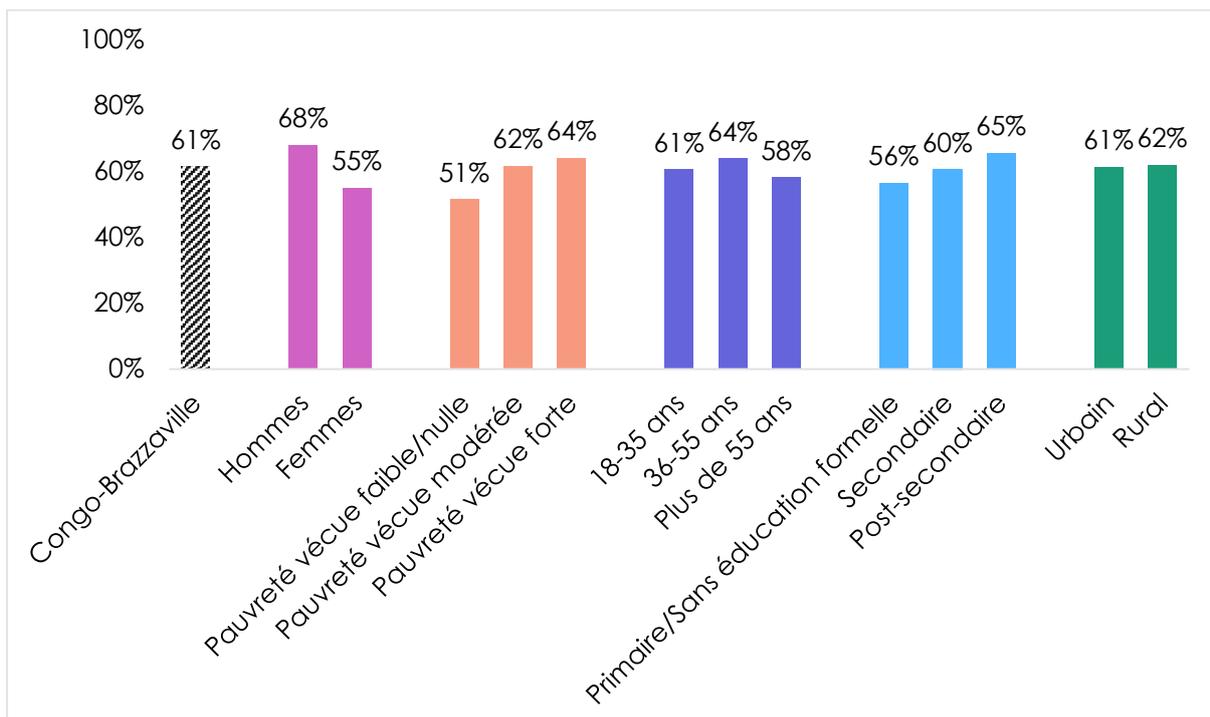
¹ L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes et Patel (2022) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Figure 4 : Est-ce justifié pour un homme d'utiliser la force physique pour discipliner sa femme ? | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Lorsqu'un homme utilise la discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou pense être mal ?

Figure 5 : Il est justifié pour un homme d'utiliser la force physique pour discipliner sa femme | par groupe démographique | Congo-Brazzaville | 2023

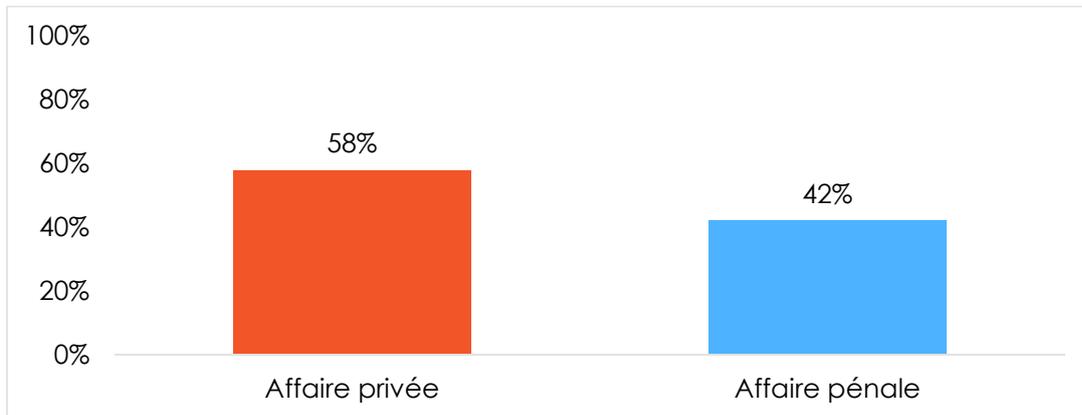


Question posée aux répondants : Pour l'action suivante, veuillez me dire si d'après vous elle est toujours justifiée, parfois justifiée ou jamais justifiée : Lorsqu'un homme utilise la discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou pense être mal ? (% qui disent « parfois justifiée » ou « toujours justifiée »)

Si la violence domestique fait partie des formes les plus courantes de violence sexiste au Congo (Higgs, 2015), c'est peut-être dû à la perception qu'ont les Congolais de ce phénomène. Près de six citoyens congolais sur 10 (58%) considèrent la violence domestique comme une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille, tandis

qu'environ quatre répondants sur 10 (42%) estiment qu'elle est une affaire pénale qui nécessite l'intervention des forces de l'ordre (Figure 6).

Figure 6 : Violence domestique une affaire pénale ou privée ? | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?
 Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

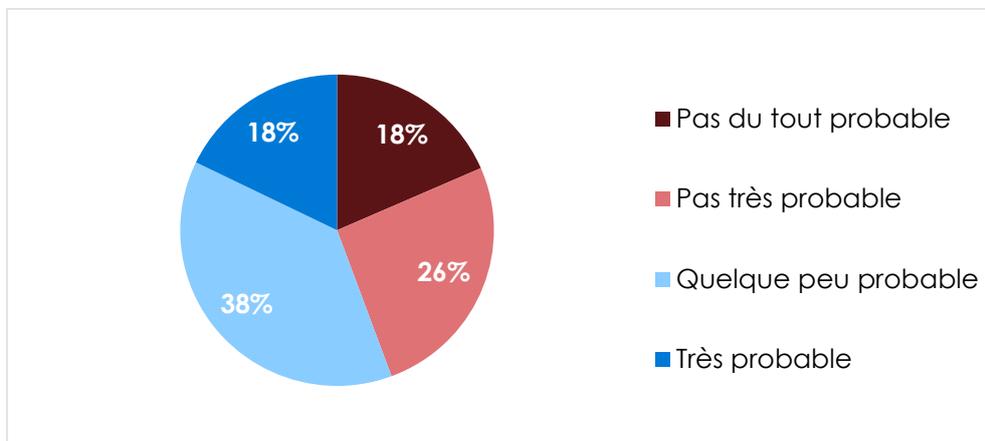
(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Approches de solution pour endiguer les VBG

La dénonciation est l'une des solutions pour décourager les violences à l'endroit des femmes, mais souvent ces violences ne sont pas signalées aux services compétents car elles s'assimilent à de simples conflits domestiques ou familiaux. Les pesanteurs socio-culturelles qui contraignent les femmes à l'obéissance et à la soumission au Congo sont des facteurs qui favorisent la normalisation et l'impunité des VBG (Banque Mondiale, 2022).

Nonobstant le fait que la majorité (56%) des Congolais estiment qu'il est probable qu'une personne victime de violence basée sur le genre aille porter plainte auprès des structures spécialisées, beaucoup (44%) pensent que cela n'est pas probable (Figure 7).

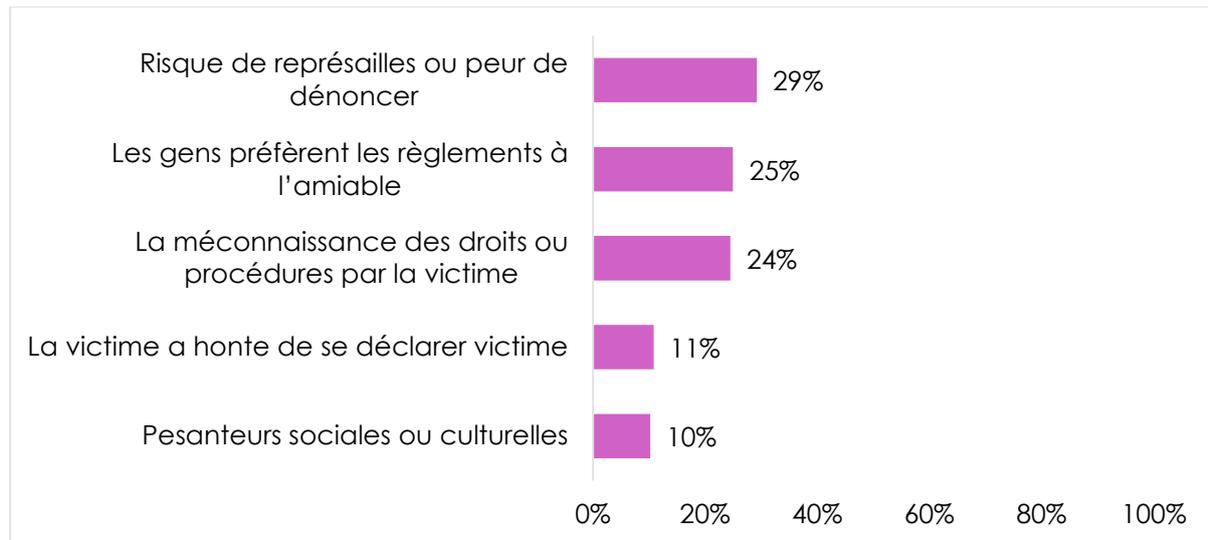
Figure 7 : Probabilité qu'une victime de VBG porte plainte | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Dans votre localité, quelle est la probabilité qu'une personne victime de violence basée sur le genre aille porter plainte auprès des structures spécialisées ?

Pour les répondants, les principales raisons qui pourraient empêcher les victimes de porter plainte sont le risque de représailles ou la peur (29%), la préférence pour des règlements à l'amiable (25%), la méconnaissance du droit ou des procédures par les victimes (24%), la honte de se déclarer victime (11%) et les pesanteurs sociales et culturelles (10%) (Figure 8).

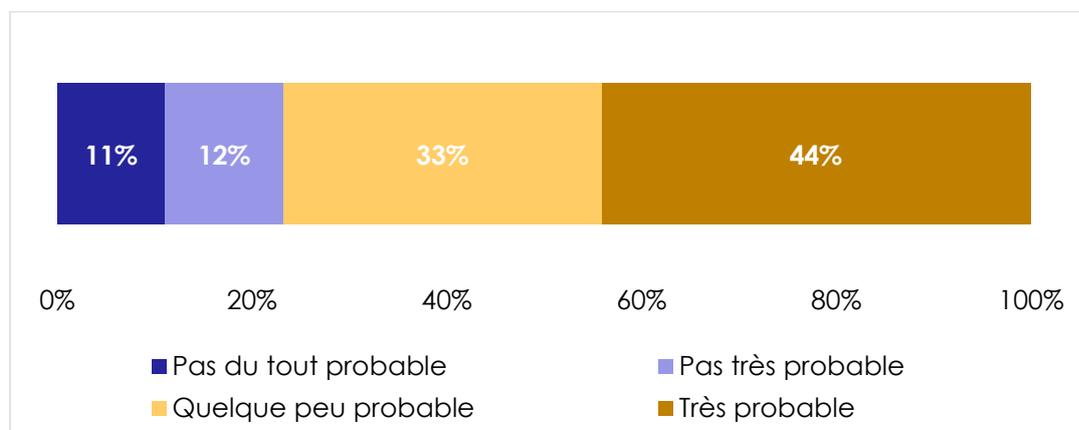
Figure 8 : Raisons de la non-dénonciation des VBG par les victimes
 | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des raisons suivantes conduit les personnes victimes de violences basées sur le genre à ne pas porter plainte ?

Le traitement dont les victimes qui signalent les VBG font objet pourra les encourager ou les décourager de dénoncer les auteurs. Une forte majorité (77%) des Congolais pensent qu'il est « quelque peu » ou « très » probable qu'une plaignante de VBG soit critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de sa communauté. Seulement 23% pensent que cela n'est pas probable (Figure 9).

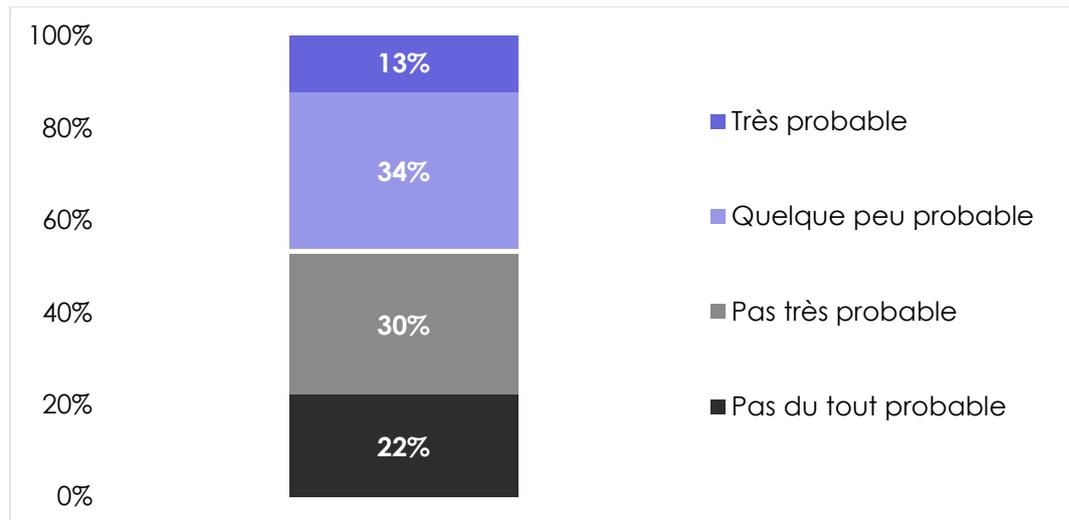
Figure 9 : Probabilité que les femmes qui signalent une VBG soient critiquées ou harcelées
 | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que la chose suivante se produise : Elle sera critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté ?

La réaction des forces de l'ordre suite à leur saisine pour ce genre de plainte quant à elle ne fait pas l'unanimité des Congolais : Seulement environ la moitié (47%) des répondants considèrent probable que la police prenne au sérieux les plaintes pour VBG, tandis que l'autre moitié (52%) des citoyens pensent que cela n'est pas probable (Figure 10).

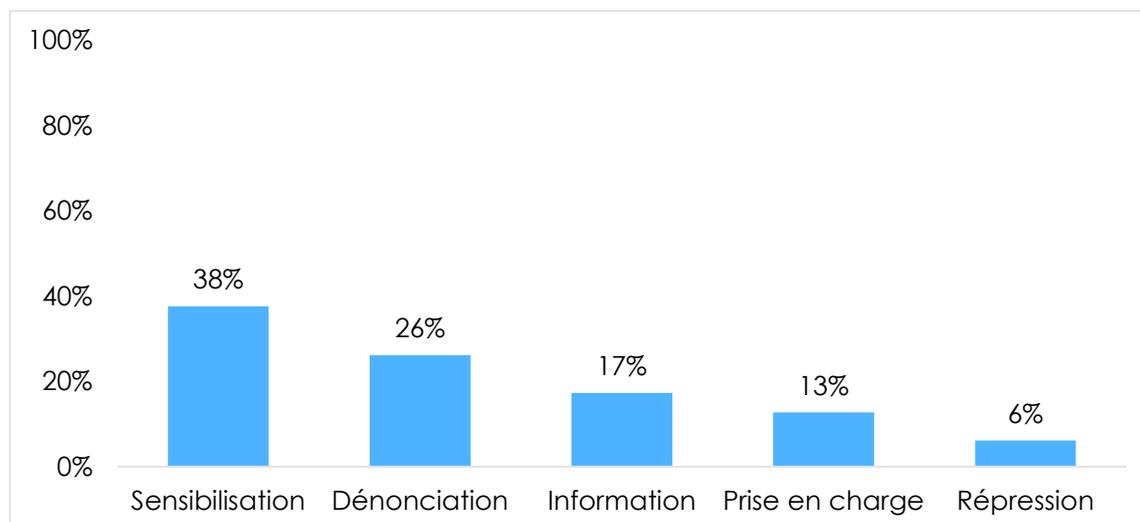
Figure 10 : La police prend-elle au sérieux les plaintes pour VBG ?
 | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que sa situation soit prise au sérieux par la police ?

Au regard des conséquences fâcheuses des VBG sur la vie des femmes, il importe de lutter contre leurs expansions. Pour les Congolais, la réponse primordiale à apporter aux violences basées sur le genre est la sensibilisation (38%). Ensuite viennent la dénonciation (26%), l'information (17%), la prise en charge (13%) et la répression (6%) (Figure 11).

Figure 11 : Meilleure stratégie de lutte contre la VBG | Congo-Brazzaville | 2023



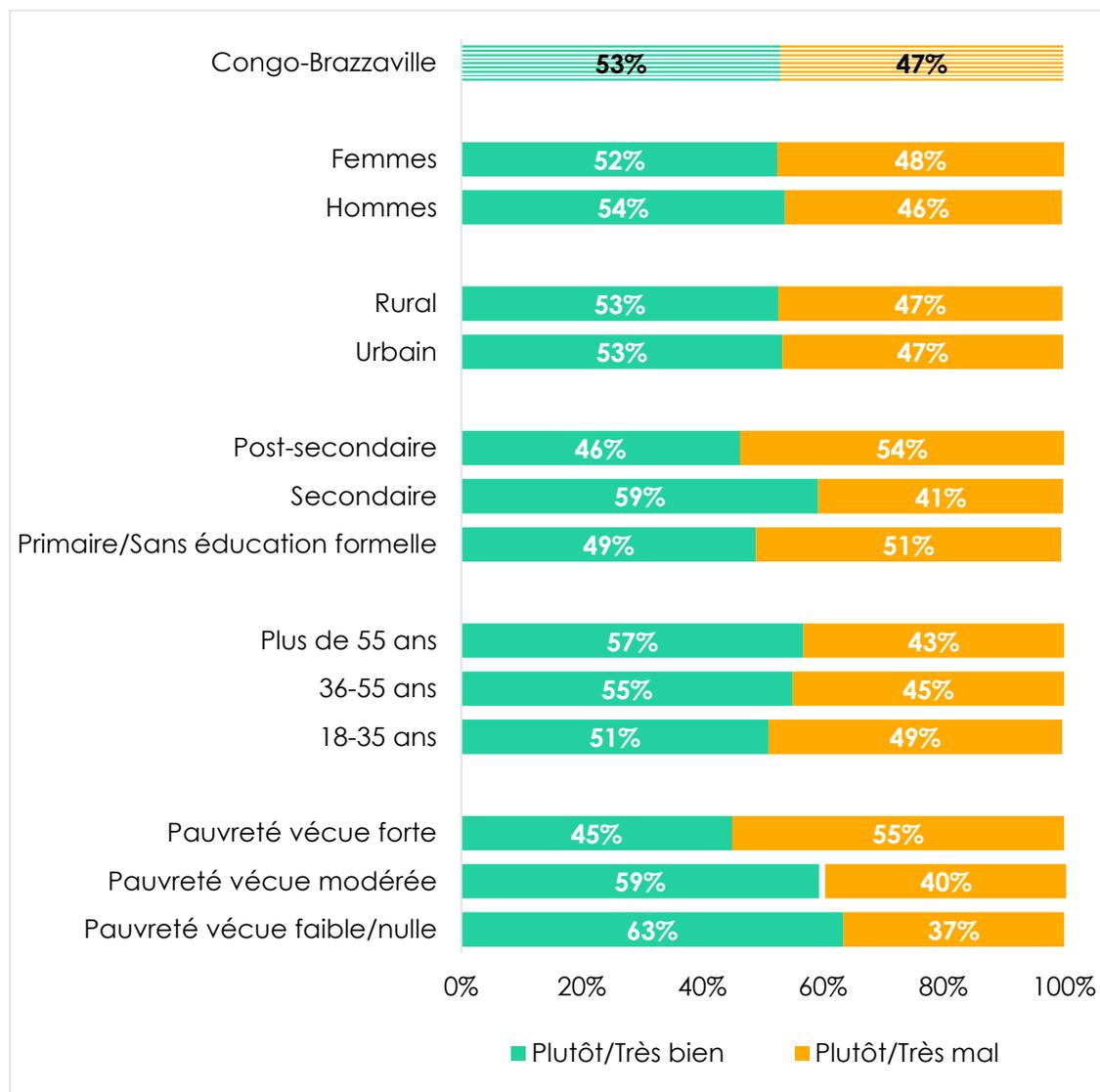
Question posée aux répondants : Laquelle des actions suivantes constitue-t-elle la meilleure stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre au Congo ?

Si la VBG constitue l'un des plus importants défis liés aux droits des femmes, les Congolais sont indécis (53% bonne vs. 47% mauvaise) dans l'appréciation des performances de leur gouvernement en matière de promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes (Figure 12).

Les répondants aisés (63%), ceux qui ont le niveau secondaire d'éducation (59%) et les plus âgés (57%) sont plus satisfaits des performances du gouvernement dans ce domaine, comparés à leurs homologues respectifs.

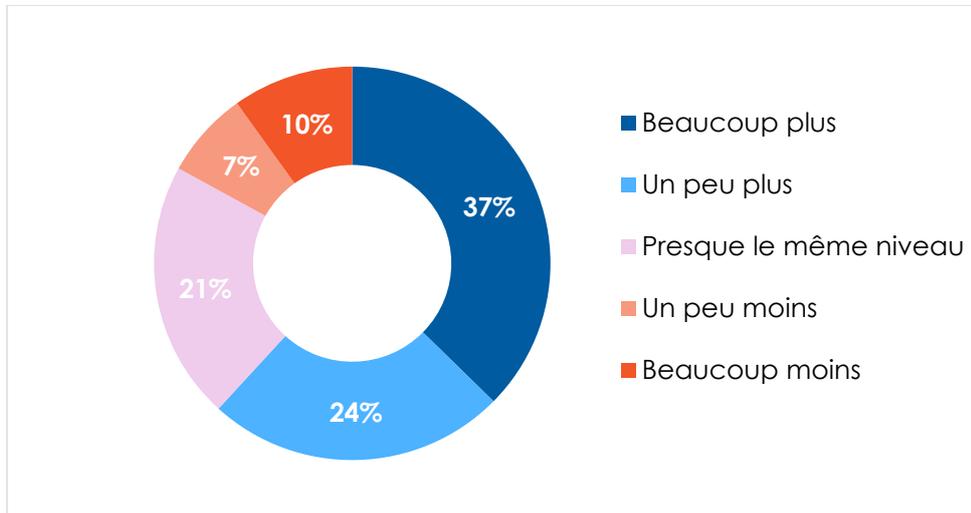
Par ailleurs, les Congolais sont majoritaires (61%) à demander des efforts supplémentaires à leur gouvernement et aux représentants élus pour promouvoir l'égalité des sexes (Figure 13).

Figure 12 : Performance dans la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes | par groupe démographique | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond à la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ?

Figure 13 : Les gouvernants devraient-ils faire plus ou moins pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes ? | Congo-Brazzaville | 2023



Question posée aux répondants : A votre avis, le gouvernement et les représentants élus devraient-ils faire plus, moins ou maintenir ce qu'ils font actuellement pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes ?

Conclusion

En termes d'égalité entre les genres, les violences basées sur le genre font partie des préoccupations majeures auxquelles le gouvernement et la société devraient accorder la priorité. Bien que la majorité des citoyens ne les perçoivent pas couramment, ces types de violences restent fréquentes pour de nombreux Congolais.

La plupart des répondants trouvent légitime qu'un homme fasse usage de la force physique pour corriger sa femme, et considèrent la violence domestique comme une affaire privée à résoudre au sein de la famille, plutôt qu'à travers le système judiciaire. D'ailleurs, seulement la moitié parmi eux pensent qu'il est probable que la police prenne au sérieux la plainte d'une victime de VBG, et la majorité des citoyens disent que ce genre de victime pourrait être critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté.

Si les Congolais hésitent à approuver les performances de leur gouvernement en matière de promotion de l'égalité entre les genres mais exigent davantage d'efforts de la part de leurs gouvernants et des représentants élus, ces résultats appellent à des actions en termes de maintien de la vulgarisation des différents textes de lois portant lutte contre les violences faites aux femmes, de poursuite de la sensibilisation sur les VBG afin qu'aussi bien les victimes, la communauté et les acteurs de répression prennent conscience de la nécessité d'une lutte contre ce fléau.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Banque Mondiale. (2022). Etude sur le projet Lisungi et la prévention des VBG en République du Congo.
- Douniama, P. W. (2022). Violences faites aux femmes : Lancement de la campagne de vulgarisation de la loi Mouébara. Agence d'Information d'Afrique Centrale. 10 mai.
- Higgs, K. (2015). Cartographie en ligne de la violence domestique dans la République du Congo.
- Mattes, R., & Patel, J. (2022). La pauvreté vécue resurgit. Document de Politique No. 84 d'Afrobarometer.
- Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale. (2023). Plan d'action pour la prévention et réponse aux violences basées sur le genre, exploitation et abus sexuels et harcèlement sexuel.
- Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement. (2018). Plan d'action national.
- Okon, L. G. (2022). Violences fondées sur le genre : La société civile invitée à plus de dynamisme. Agence d'Information d'Afrique Centrale. 4 avril.
- Palermo, T., Bleck, J., & Peterman, A. (2014). Tip of the iceberg: Reporting and gender-based violence in developing countries. *American Journal of Epidemiology*, 179(5), 602-612.

Etanislav Ngodi est coordonnateur de l'Association Avenir NEPAD Congo, partenaire national d'Afrobarometer au Congo. Email : netanislav@gmail.com.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations – Africa, de Luminata, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Commission de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de l'Ambassade de la Suède au Zimbabwe, du Centre Mondial du Pluralisme et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 756 d'Afrobarometer | 10 janvier 2024